Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco



Vol. 33, no 9 Edmonton, semaine du 26 février au 4 mars 1999

On aura tout vu!

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

Alors que les leaders de la communauté francophone de Calgary continuent à se frapper le nez contre le mûr de l'Hôtel de Ville de Calgary concernant les impôts fonciers de plus de 150 000 $ toujours exigés de la Cité des Rocheuses et que l'ACFA régionale de Calgary, Banff et Red Deer maintient des pressions afin d'obtenir la reconnaissance de notre communauté à titre de membre de un des deux Peuples Fondateurs du Canada et non, comme communauté ethnique, voilà que le syndrôme de la bureaucratie bornée et des mentalités fermées de l'Hôtel de Ville de Calgary, se fait ressentir de nouveau.

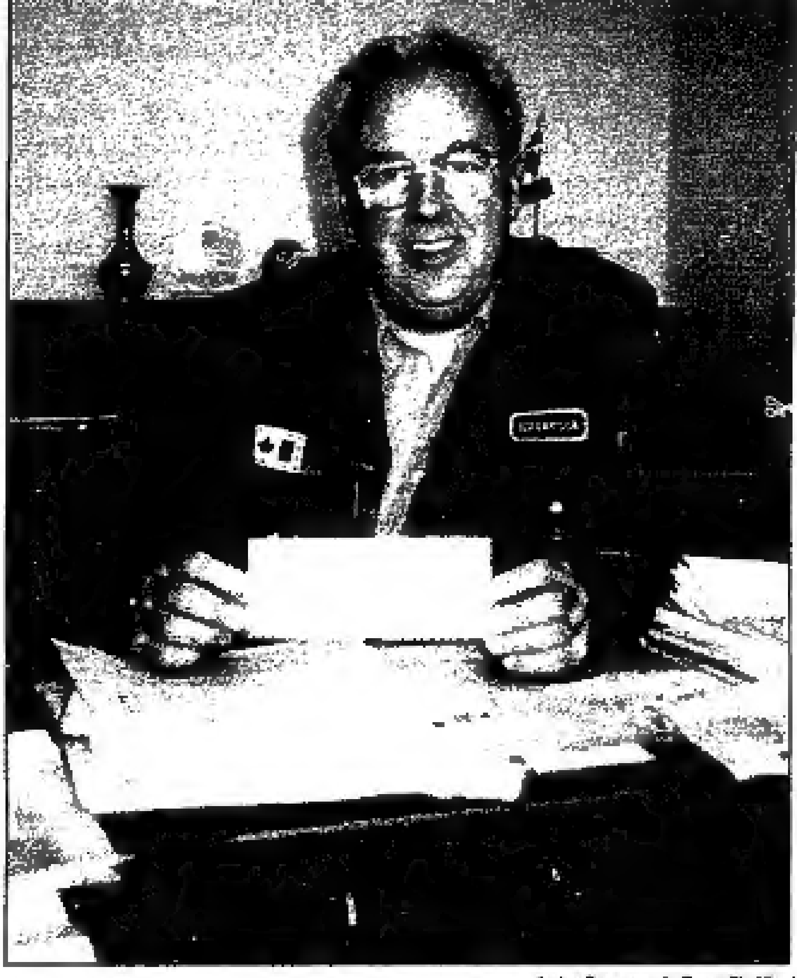
La cible, cette fois? Monsieur Roger Richard, président de la compagnie de taxis *Associated Cab* qui recevait récemment un avertissement de la Commission des Taxis de la Ville de Calgary. Suite à une plainte portée à la Commission de Taxis provenant d'une compagnie de taxis concurrente, M. Richard était avisé qu'il n'avait pas la permission d'afficher un autocollant à caractère dit commercial, tel qu'il le faisait depuis 1996 sur chacun de ses 320 véhicules.

De quel message, soi-disant, commercial s'agit-il? Celui du drapeau canadien entouré de 13 feuilles d'érables rouges, une pour chaque province et territoire, souligné du message bilingue:

CANADA UNI * TED (l'astérisque étant une petite feuille d'érable).

On rappèlera simplement que monsieur Richard, natif du Québec, a le Canada et l'unité canadienne très à coeur, il en faisait d'ailleurs preuve lors du dernier Référendum en octobre 1995. Il entreprenait personnellement une tournée du Québec pour parler aux gens et distribuer quelques 200 000 dépliants appuyant l'unité canadienne. Il se rendait ensuite jusqu'à la Cour suprême du Canada pour défendre et gagner son droit d'avoir agi ainsi.

Monsieur Richard n'ayant pas froid aux yeux, il se présentait le 18 février dernier, devant la Cour du Banc de la Reine à Calgary pour déposer une plainte contre la Ville, citant la Charte des droits et libertés et la permission qu'il avait obtenue il y a longtemps de la Commission des Taxis pour afficher ses autocollants canadiens. Il demandait aussi une injonction pour lui permettre de continuer à afficher ses autocollants sur toutes ses voitures présentement en service ainsi que sur toutes celles qui s'ajouteront à l'avenir.


photo: Suzanne de Courville Nicol

Roger Richard et son drapeau canadien!

Ironiquement, le 15 février dernier, partout au pays, on célébrait le 34e anniversaire du drapeau canadien. M. Robert Mercier, président de l'ACFA régionale de Calgary, Banff et Red Deer écrivait ce jour-là au Maire de Calgary Al Duerr, en signe d'appui envers monsieur Richard: « Nous vous exhortons, monsieur le maire et vos collègues élus au Conseil de la Ville, d'entreprendre toute action immédiate que vous jugerez nécessaire pour corriger cet embarras sans pareil à notre ville, » écrivait-il. « Partout au Canada, les Canadiennes et les Canadiens sont encouragés à entreprendre toutes sortes d'initiatives pour afficher leur drapeau canadien. C'est donc surprenant et d'autant plus ironique que, à Calgary, ville mère de projets d'unité canadienne de grande importance, monsieur Richard se fait dire qu'il n'a pas la permission d'afficher ces autocollants, » ajoutait M. Mercier.

M. Richard s'attend à une décision de la Cour du Banc de la Reine d'ici la première semaine du mois de mars. Il se dit d'ailleurs prêt à se rendre à la Cour suprême du Canada s'il le faut: « il ne s'agit pas ici d'une publicité commerciale ... J'ai le droit d'afficher mes couleurs canadiennes et personne ne me forcera à faire autrement ».

La Cité francophone:

Excellente performance financière

Edmonton

Le conseil d'administration de La Cité francophone d'Edmonton envisage l'avenir avec optimisme. La Cité regroupe présentement sous son toit 13 organismes et associations culturelles et communautaires, six commerces et le conseil scolaire régional du Centre-Nord. 84,4% des espaces sont occupés et le centre communautaire francophone d'Edmonton a bon espoir de louer les locaux inoccupées au cours des prochains mois.

« Plusieurs groupes artistiques de la ville ont choisi de présenter leurs spectacles à La Cité notamment le Centre de développement musical, Northern Light Theatre, Leave it to Jane, Brian Webb Dance Company et Edmonton School of Ballet, etc. » indique le nouveau président de La Cité, M. Gérard Bissonnette.

La majorité des activités importantes de la communauté francophone tels que le Rond-Point, le Gala albertain de la chanson, la dégustation du Beaujolais Nouveau, les productions de l'UniThéâtre, les assemblées annuelles de la FPFA, de FJA, de la FAFA sont présentées à La Cité.

Les défis que le centre entend relever cette année sont nombreux: la location complète de tous les espaces, l'effacement de la dette de 1 500 000$, la réduction des coûts de fonctionnement estimés à 5$ le pied carré, l'amélioration des services aux locataires et la création d'un service d'accueil au public ne sont que quelques-uns des objectifs que se fixent le conseil d'administration de l'organisme.

Le budget annuel de La Cité prévoit un surplus de 2 780$ pour 1999. Les revenus de La Cité sont de l'ordre de 393 500$, la majorité de ces revenus provenant de loyers (165 000$). La Cité emploie deux personnes à temps partiel soit le directeur Denis Collette et l'adjointe administrative, Mme Fleurette Kuberski. Seul le concierge, M. Robert Toutant y travaille à plein temps.

M. Bissonnette a souligné l'apport de la campagne « Bâtissons ensemble » qui a recueilli jusqu'ici 567 391$.

Les participants à la réunion ont demandé si la phase II de La Cité faisait toujours partie des plans d'avenir de celle-ci. M. Bissonnette a répondu par l'affirmative. Il a cependant noté que le conseil d'administration consacre son énergie à éliminer la dette avant de prendre d'autres engagements.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881



La ministre Copps fera une annonce en mars.

Ottawa (APF): **On ne saura pas avant le mois de mars comment le ministère du Patrimoine compte dépenser le montant supplémentaire de 70 millions de dollars pour le développement des minorités linguistiques, qui a été annoncé dans le dernier budget fédéral.**

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, fera une annonce officielle quelque part «au début du mois de mars», se contente de dire un fonctionnaire du ministère.

Contrairement à ce que le budget fédéral donne à penser, l'injection de nouveaux fonds fédéraux ne servira pas uniquement à l'éducation dans la langue de la minorité. En fait, on compte répartir l'argent entre quatre postes budgétaires: l'éducation, les ententes Canada/communautés avec les organismes francophones, dont le renouvellement est prévu pour le 31 mars, ainsi que les ententes avec les provinces pour la santé et la justice.

Le ministère du Patrimoine prévoyait dépenser à la fin de la présente année fiscale une somme de 209,5 millions à titre d'appui pour les langues officielles. Le budget devait même descendre aussi bas que 192,3 millions de dollars pour les années 1999-2000 et 2000-2001. L'ajout d'une somme de 70 millions pour les trois prochaines années financières fera passer le budget à environ 280 millions de dollars.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), le principal porte-parole de la francophonie canadienne, a cependant réservé un accueil plutôt tiède au budget du ministre Paul Martin.

La FCFA constate d'abord que le ministre des Finances n'a pas dit un mot dans son discours sur l'existence des communautés francophones. Elle constate aussi que le budget ne fait nulle part mention de nouvelles mesures pour venir en aide aux minorités francophones.

Pour ce qui est de la hausse de 70 millions de dollars du budget consacré aux langues officielles, la FCFA dit qu'il s'agit «d'un pas dans la bonne direction», qui ramène les sommes consacrées aux langues officielles au niveau de celui de 1993.

La vice-présidente de la Fédération, Mona Fortier, est convaincue que les pressions exercées pendant trois jours au mois de novembre auprès de députés, ministres et fonctionnaires par une cinquantaine de représentants de la francophonie regroupés sous l'appellation de *Equipe Francophonie*, y sont pour beaucoup dans cette augmentation des fonds.

«Les résultats sont assez clairs : on a démontré qu'on était capables de mettre de la pression sur le gouvernement».

Elle se demande cependant quelle part du gâteau les organismes francophones auront droit, lors du renouvellement des ententes de financement avec le ministère du Patrimoine.

Pas de baisse importante pour les contribuables.

Ottawa (APF): **Les particuliers qui attendaient une spectaculaire baisse d'impôt dans le budget fédéral devront se contenter de peu.**

Le ministre des Finances, Paul Martin, a maintenu sa prudente stratégie à long terme de réduction permanente de l'impôt, en annonçant l'élimination de la surtaxe de 3 pour cent pour tous les contribuables à compter du 1er juillet.

Le processus d'élimination de la surtaxe avait débuté lors du budget de 1998, alors que le ministre avait aboli cette taxe dans le cas des contribuables gagnant un revenu de moins de 50 000 $, tout en la réduisant dans le cas de ceux et celles dont le revenu se situait entre 50 000 $ et 65 000 $. La nouveauté cette année, c'est l'élimination pure et simple de cette surtaxe, qui avait fait son apparition sous le gouvernement Mulroney.

Le ministre Martin a aussi annoncé une augmentation du montant de base et du montant pour conjoint non imposable.

Le montant sur lequel les contribuables n'auront pas à payer de l'impôt passera pour l'année d'imposition 1999 de 6 456 $ à 6 794 $, alors que le montant pour conjoint passera de 5 380 $ à 5 718 $.

Pour les années d'imposition 2000 et suivantes, le montant de base sera porté à 7 131 $ et le montant pour conjoint à 6 055 $.

Selon les documents budgétaires, l'effet combiné des budgets de 1998 et 1999 portera à 600 000 le nombre de contribuables à faible revenu qui n'auront plus à payer de l'impôt, dont 200 000 dans le cadre des mesures annoncées dans le présent budget.

Les célibataires qui gagnent 20 000 $ ou moins auront droit à une diminution de l'impôt de 10 pour cent. Une famille de deux enfants qui ne compte que sur un revenu unique de 30 000 $ ou moins n'aura aucun impôt fédéral net à payer. Pour les familles dont le revenu ne dépasse pas les 45 000 $, l'impôt sera réduit d'au moins 10 pour cent.

Plus précisément, le célibataire qui gagne entre 20 000 $ et 45 000 $ aura droit à une économie d'impôt fédérale de 115 $. Pour une famille type de quatre personnes qui n'a qu'un seul revenu de 30 000$, l'économie en impôt fédéral sera de 353 $.

Pour une famille type de quatre personnes à deux revenus allant de 40 000 $ à 50,000 $, les mesures fiscales annoncées par le ministre Martin représentent une réduction d'impôt de 414 $. Pour une famille monoparentale avec un enfant qui déclare un revenu de 20 000 $, les mesures fiscales représentent une réduction de l'impôt net de 476 $. Finalement, un couple âgé qui combine des revenus de 25 000 $ aura droit à une réduction d'impôt de 147$.

Ces chiffres tiennent compte, dans le cas des familles, de la prestation fiscale canadienne pour enfants de 850 millions de dollars annoncée dans le budget précédent, que le gouvernement a décidé de bonifier en ajoutant 300 millions de dollars pour les familles à revenu modeste et moyen.

Au total, le budget Martin représente un allégement fiscal de 1,5 milliard de dollar en 1999-2000, 2,8 milliards en 2000-2001 et 3,4 milliards en 2001-2002.

Si on ajoute à cela les réductions annoncées dans le budget de 1998, les baisses d'impôt s'élèveront à 3,9 milliards en 1999-2000, 6 milliards en 2000-20001 et 6,6 miliards en 2001-2002.

Les dépenses des ministères augmenteront en 1999-2000

Ottawa (APF): **Le gouvernement fédéral dépensera 50 millions de dollars sur quatre ans dans le cadre d'un programme de protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge, au sud de Winnipeg.**

Ce programme à frais partagés avec la province est l'une des nouvelles dépenses de programmes annoncées dans le 6e budget du ministre des Finances Paul Martin.

Parmi les autres dépenses de programmes, on note :

- une augmentation de 50 millions en 1999-2000 et de 75 millions pour les années suivantes pour l'aide internationale;
- une somme supplémentaire de 35 millions pour Parcs Canada, applicable au cours de la présente année financière en 1998-1999, pour la mise en valeur de parcs et de sites historiques.
- le financement de la recherche sur la technologie éolienne qui a cours au Terrain d'essais éoliens de l'Atlantique à l'Ile-du-Prince-Edouard.
- une augmentation des dépenses dans le secteur de la Défense en 1999-2000, une première depuis le début des compressions en 1993-1994.
- une augmentation progressive des dépenses des ministères, une autre première depuis les compressions, pour faire face aux pressions associées aux traitements et salaires, ainsi qu'à l'accroissement de leur charge de travail.

Le gouvernement prévoit verser davantage de prestations en assurance-emploi au cours des prochaines années. De 12,1 milliards en 1998-1999, les prestations atteindront 13,4 milliards en 1999-2000 et 13,8 milliards en 2000-2001. Attention, il ne s'agit pas d'en donner davantage aux chômeurs, mais de répondre à l'amélioration de la situation économique. Explication du ministère des Finances : lorsque la situation économique s'améliore, le nombre de bénéficiaires augmente généralement par rapport au nombre de chômeurs.

Les prestations pour les personnes âgées augmenteront aussi au cours des prochaines années. De 22,8 milliards cette année, elle passeront à 23,5 milliards en 1999-2000 pour atteindre les 13,8 miliards en 2000-2001.

Au total les dépenses de programmes s'élèveront à 111,2 milliards en 1999-2000, en légère baisse par rapport à 112,1 milliards en 1998-1999. Les dépenses gouvernementales augmenteront ensuite à 113,2 milliards en 2000-2001, ce qui est presque conforme à l'inflation et à l'accroissement de la population.

Pour ce qui est des recettes, le gouvernement prévoit qu'elles s'élèveront à 156,7 milliards en 1999-2000.

Le gouvernement prévoit un surplus astronomique de 11,5 milliards à la fin de la présente année budgétaire. Le surplus devrait être de 5 milliards en 1999-2000 et de 7 milliards en 2000-2001.

Les frais de la dette publique, c'est-à-dire l'intérêt que le gouvernement doit payer à tous les ans sur la dette de 579,7 milliards, s'élèveront à 42,5 milliards en 1999-2000 et 43,3 milliards en 2000-2001.

Un vent de changement à la régionale d'Edmonton!

Edmonton

L'ACFA régionale d'Edmonton tenait le 20 février dernier son assemblée générale annuelle. La présidente, Mme Claire Dallaire y faisait alors un bilan globalement positif de son mandat à la présidence de la régionale.

L'épisode mouvementée des discussions entre le Comité de la Cabane à Sucre et l'exécutif de la régionale est chose du passé. « Les rôles et responsabilités du Comité de la Cabane à Sucre et ceux de la régionale sont maintenant clairement définis. Nous avons tous appris de cette expérience, » indique Mme Dallaire.

Il y a eu beaucoup de mouvement à l'ACFA régionale d'Edmonton. L'an dernier la régionale a vu se succéder à sa direction générale, M. Jean Sibert Lapolice et Jean-Claude Giguère. C'est maintenant M. Denis Laberge qui assure la direction de l'organisme. L'agente culturelle Julie Roach a quitté son poste en janvier dernier. Deux membres se sont ajoutés au conseil d'administration durant l'année soit Lilianne Maisonneuve et Fabio Duchesne.

Outre la mention de la création d'un programme de partenariat et le transfert du camp Lusson à la régionale de Centralta plusieurs sujets ont retenu l'attention des membres présents. La participation de la régionale à la sélection de la firme qui opérera le futur centre d'emploi pour francophones a fait l'objet de discussions. M. Jean Patenaude a ouvertement questionné la nécessité d'appuyer une firme francophone au détriment d'une autre se demandant s'il fallait vraiment que la régionale aille jusque là, créant ainsi une division dans la communauté. Mme Dallaire a souligné que sa participation au vote final avait peut être été une erreur.

Le choix du site de la Cabane à Sucre a aussi été discuté. Mesdames Lise Holeton et Lilianne Maisonneuve ont expliqué que la 50e édition de l'événement se tiendrait au Bonnie Doon Community Hall parce que la direction de La Cité ne pouvait garantir que l'espace disponible au premier plancher serait disponible le 6 mars prochain. Le coût de location de La Cité francophone (2 000$) par rapport à celui du Bonnie Doon Community Hall (500$ pour trois jours) a aussi été considéré. L'an dernier les frais de nettoyage de La Cité ont été important en raison de la nature « collante » de l'événement. Mme Holeton a cependant noté que les charrettes tirées par des chevaux feront la navette et qu'un programme d'activités se déroulera à La Cité.



De bas en haut et de gauche à droite : L. Holeton, M. Gagné, Y. Caron, J.-C. Giguère, J.L. Dentinger, M.Ruest, É. de Grâce et L. Maisonneuve

Le choix de la firme qui vérifiera les états financiers a aussi fait l'objet de discussions puisque deux firmes comptables sont en lice pour obtenir le contrat. L'assemblée a choisi de confier au nouveau conseil la responsabilité de procéder à un appel d'offres public et de procéder au choix de l'entreprise.

Les nouveaux membres du conseil d'administration de la régionale sont: Jean-Louis Dentinger (président), Lilianne Maisonneuve (vice-présidente), Martine Ruest (trésorière). Les directeurs Marc Gagné, Yves Caron, Jean-Claude Giguère, Éloi de Grâce et Lise Holeton complètent l'équipe de direction. Le tout s'est terminé par un buffet d'Amandine et par un spectacle du Centre de développement musical et de Marie-Josée Ouimet.

Droits de la personne au féminin:

Beaucoup de travail à faire!

LYNE LEMIEUX

Edmonton

Une femme militaire enceinte se voit ordonner de parader nue dans la salle d'attente d'un bureau des Forces armées canadiennes. Une officière de la Gendarmerie royale du Canada fait l'objet de farces grossières et explicites de la part de son supérieur hiérarchique. Voilà quelques exemples des plaintes traitées récemment par la Commission des droits de la personne du Canada.

Plus de la moitié des plaintes déposées en Alberta et ailleurs au Canada concernent la discrimination fondée sur le sexe et le harcèlement. Ces cas démontrent qu'en matière de droits de la personne beaucoup de chemin reste à parcourir au Canada.

C'est le constat qui est ressortie de la conférence de Mme Pascale Lagacé, agente à la Commission canadienne des droits de la personne tenue le 18 février dernier lors du souper causerie du Comité femmes de l'ACFA régionale d'Edmonton. Dressant un bref historique de la Loi canadienne des droits de la personne, Mme Lagacé a rappelé que cette loi protège toute personne vivant au Canada contre la discrimination exercée dans ou par les ministères, organismes et sociétés d'état du gouvernement fédéral, les bureaux de poste, les banques à charte, les compagnies aériennes, les télédiffuseurs et radiodiffuseurs, les compagnies de télécommunications et de téléphone interprovinciales, les compagnies d'autobus et de chemins de fer assurant le transport entre les provinces et les autres industries réglementées par le gouvernement fédéral.

Les motifs de plaintes couverts par la loi canadienne des droits de la personne sont la race, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, la religion, l'âge, le sexe (y compris la grossessse et l'accouchement), l'état matrimonial, la situation de famile, la déficience physique ou mentale (y compris la dépendance à l'égard de l'alcool ou de la drogue), l'état de personne graciée et l'orientation sexuelle.

« Même si la situation des femmes a connu des progrès incroyables depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la proclamation de l'égalité des hommes et des femmes à l'échelle internationale, au Canada nous avons encore beaucoup à faire pour qu'elles puissent jouir de l'égalité au plein sens du terme, » souligne Mme Lagacé. « Certaines inéquités en matière d'emploi persistent tel l'écart salarial entre les hommes et les femmes et la présence du harcèlement en milieu de travail » constate-t-elle.

En effet, une femme au Canada gagne 73 cents pour chaque dollar reçu par un homme. 17% des femmes détiennent un poste aux échelons supérieurs de la hiérarchie alors que 25% d'entre elles ont les compétences nécessaires pour le faire.

Les femmes, en particulier celles qui sont enceintes ou qui travaillent dans des domaines essentiellement masculins, sont toujours susceptibles d'être l'objet de discrimination. C'est pourquoi la Commission canadienne des droits de la personne offre des sessions de formation anti-harcèlement partout au pays.

La question de la parité salariale a fait les manchettes au cours des derniers mois. « On a beaucoup parlé des sommes en jeu mais peu de médias se sont intéressés au coût de l'inégalité salariale pour les femmes et de ce que cela a signifié pour les femmes tout au long des années où elles en ont fait les frais, » note Mme Lagacé.

« Si on a mal évalué les emplois des femmes c'est que cette évaluation a trop souvent reposé sur une sous-estimation de la valeur du travail des femmes. Ainsi les postes qui étaient vus comme le prolongement du travail des femmes au foyer se sont vu reconnaître peu de valeur. » C'est ainsi qu'on a beaucoup valorisé des travaux faisant appel à la force physique au détriment de celui, par exemple des éducatrices.

Les femmes sont aussi plus susceptibles de vivre sous le seuil de la pauvreté. En 1995, 56% des mères de famille monoparentales vivaient dans cette situation. Le nombre de femmes âgées qui vivent dans la pauvreté est également disproportionné. « À la Commission nous croyons que les droits des femmes à l'égalité d'accès à l'emploi et à la parité salariale sont à la base même de toute prétention canadienne au titre de société égalité, » affirme Mme Lagacé.

Mme Lagacé a terminé sa conférence en invitant toutes les personnes présentes à participer à la Journée internationale de la femme à l'Hôtel de ville d'Edmonton le 6 mars prochain afin de célébrer les progrès de la condition féminine et de trouver des outils pour faire progresser les droits de la personne.

ÉDITORIAL

L'écureuil Martin

L'écureuil est un petit mammifère rongeur, au pelage généralement roux. C'est un animal rapide et agile. Il est prévoyant, peut-être un peu trop, car on pourrait même dire que c'est un *gratteux*. Dans ces bajoues il garde de la nourriture et travaille jour et nuit pour accumuler des provisions dans l'éventualité des lendemains difficiles.

Le ministre des Finances est notre écureuil national: même s'il n'est pas roux, il garde ses noisettes pour plus tard et entre temps il fait semblant d'être généreux.

Les budgets sont d'une importance capitale et ne touchent pas seulement nos portefeuilles. Les décisions gouvernementales concernant la manière dont notre argent sera gérée peuvent avoir des répercussions importantes sur notre bien-être social, sur notre qualité de vie et sur notre santé. Alors, que dire du dernier exercice budgétaire du ministre des Finances?

C'est sans aucun doute un budget prudent, très conservateur dans son approche qui, à première vue, ne semble pas aussi mauvais que les budgets des années précédentes dans la mesure où « il prévoit des augmentations de dépenses et des réductions d'impôts, donc des stimulants économiques » (*Analyse du budget fédéral de* 1999 établie par le Congrès du travail du Canada). Mais après analyse il révèle de grosses lacunes.

En remettant de l'argent dans les services de santé, geste primordial pour commencer le rétablissement d'une situation devenue précaire, le gouvernement tente de nous aveugler, de nous jeter de la poudre aux yeux et de nous faire oublier que « dans le cadre de sa lutte désaxée contre le déficit, il a massivement réduit les fonds affectés aux programmes sociaux, à la protection de l'environnement, à l'assurance-chômage, à l'enseignement postsecondaire et à l'aide social » (*L'alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 1999*, Centre canadien de politiques alternatives).

Le budget est notamment muet quant à la possibilité d'améliorer les programmes d'assurance-emploi. Comme l'indique le Congrès du travail du Canada dans son document intitulé *Analyse du budget fédéral de 1999*: « Il semble que le gouvernement soit satisfait d'une situation où seul un tiers des sans-emploi touchent des prestations et qu'il ait l'intention de continuer d'accumuler plus de 7 milliards de dollars par année en cotisations qui ne serviront pas aux prestations. » Comme l'indiquait la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises dans un communiqué, le gouvernement « remet en moyenne 143$ par contribuable alors qu'il en vole de l'autre main 480$ de la caisse d'assurance-emploi. » En outre, il est clair que la création d'emploi n'est pas primordiale aux yeux du gouvernement fédéral.

Encore une fois, les plus démunis, c'est-à-dire les femmes, les sans-abri, les sans-emploi, les pauvres, sont les laissés pour compte du gouvernement fédéral. Le pire dans tout cela c'est qu'on continue de faire des cadeaux aux riches. Il est prévu dans le budget que ceux « ayant un revenu supérieur à 250 000$ se verront accorder un boni de 3 673$ en avril prochain. »

On sait de toute façon que la vraie priorité du ministre Martin consiste à « comprimer le secteur public et à rembourser la plus grande partie de la dette possible » (*L'alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 1999*, Centre canadien de politiques). Le reste ne semble, hélas, pas trop l'inquiéter. L'écureuil Martin se glorifie de ses surplus, mais il devrait apprendre à mieux les partager!

N. Kermoal

Nathalie Kermoal

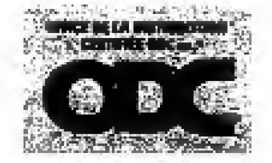


COURRIER DES LECTEURS

Dans la publication du Franco (29 janvier-4 février) au Courrier des Lecteurs, on y lit: « Au Nouveau Directeur de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton »... suit un court article qui n'aura été compris que par les seuls impliqués ... S'il s'agit d'un mot destiné au nouveau Directeur Laberge, qu'on lui signale par lettre personnelle son appréciation ... Enfin, ces quelques mots (de l'article en question...) remplissent bien quelqu'espace dans notre petit journal (lequel je lis avidement chaque semaine...), le tout bien encadré d'un bel espace qui met le tout en relief...mais il va falloir que les lecteurs du Franco puissent comprendre ce qu'on y écrit! Je me ferai donc un plaisir de vous envoyer de temps en temps un article pouvant intéresser la francophonie en général. Je suis fier du Franco; il nous renseigne sur les activités provinciales francophones...et je profite de cette occasion pour féliciter la Directrice, Nathalie Kermoal, pour sa contribution au journal.

Guy Goyette
Edmonton

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Poste vacant**





Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd.** de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour couvrir la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129
courriel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary Alain Bertrand
Centralta Martin Blanchet
Fort McMurray Nicole Pageau
Lethbridge Mireille Dunn
Medicine Hat Diane Morisette-Franz
Plamondon Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer Claire Hélie
Rivière-la-Paix Nolilla Filion
Patrick Henri
Saint-Paul Richard Blouin

Dynamique à 90 ans



DENISE LAVALLÉE

Plamondon

Je n'oublierai jamais la première que j'ai rencontré Madame Florence Schaub. Après avoir appris que je me mariais, elle m'a dit avec un clin d'oeil: « T'es mieux de guetter ton fiancé, parce que j'vais peut-être te le voler!? » Cette taquinerie est typique du sens de l'humour de cette francophone dynamique de Plamondon qui vient d'avoir 90 ans le 13 février dernier.

Florence Gauthier est née en 1909 à Morinville en Alberta. Elle a marié Oscar Schaub le 21 novembre 1927, un homme avec des racines françaises et allemandes. Ensemble, ils ont élevé 11 filles et deux garçons en français tout en s'occupant d'une ferme à Plamondon. Son mari est décédé en 1964, mais ses 13 enfants sont encore tous vivants. Ils sont Louise (Fernand Ulliac), Isidore (Noëlla), Jeanne (Daniel Bertrand), Jeannette Hébert, Alvine St-Jean, Annette (Lionel Hébert), Laurette (Wilf Casavant), Thérèse (Jean Paul Picard), Emma (Maurice Coyer), Leonard (Carmen), Rose Marie (André Ménard), Marianne (Robert Dupré), et Dianne (Jocelyn Dallaire). Florence Schaub a aussi six frères: Willard (Rose), Albert (Jeannette), Urban (Jeanne), Alfred (Nancy), William (Laurette) et Alvey Gauthier. Elle a également 40 petits enfants, 53 arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite fille.

C'est donc une grande famille (au-delà de 120 personnes) qui s'est rencontrée pour célébrer le 90e anniversaire de Florence Schaub. Le tout a commencé avec une messe célébrée par le père Roger Sicotte, un bon ami de Madame Schaub, qui a été suivie par une soirée au Centre culturel Philip Ménard. Lors de la soirée, des membres de la famille ont tour à tour rendu hommage aux nombreuses qualités de Madame Schaub dont son courage, sa patience, sa persévérance, sa foi et sa grande joie de vivre.

À 90 ans, Florence Schaub vit de façon indépendante dans un appartement à Plamondon. Elle s'occupe de son épicerie, administre son argent et sort pour un café chaque jour au restaurant après la messe. À l'occasion de l'année internationale des aînés, Madame Florence Schaub est la personne idéale pour nous rappeler: *il faut grouiller pour pas rouiller!*

Une première: la fête de la famille.

NOËLLA FILLION
Smoky River



photo: Noëlla Fillion

C'est par une belle journée ensoleillée que de nombreuses familles de toute la région se sont retrouvées au Club Chevalier à Falher, le 15 février. Alors que le comité organisateur avait prévu 250 personnes à dîner, il s'en est présenté 375. Mais, en fait, au-delà de 400 personnes ont circulées durant la journée. Marilyne Despins agissait comme coordonnatrice de l'événement sous l'égide des Services de Soutien familial et communautaire, Environnement Canada, Peace Health Region et l'Education continue de Smoky River.

Gisèle Besse et Larry Lynch assuraient l'animation dans les deux langues officielles. Les trois thèmes à l'honneur étaient la santé, la sécurité et le bien-être de la famille. Les 16 kiosques autour de la salle reflètaient un aspect ou l'autre de ces thèmes: S.C.A., la garderie Busy Bee, Bénévoles en litterature, Pompiers bénévoles de Falher, AADAC, Banque alimentaire de la région de High Prairie, Services d'aide aux victimes, C.R.E.F., P. R. H. , Forestry Youth Programs, Alimentation prénatale, Coin des photos familiales, Démonstration d'installation de sièges de bébés, Clear Air.

Tandis que les activités destinées aux enfants et étudiants (jeu de parachute, gymnastique, danse en ligne, etc.) se déroulaient dans la grande salle, d'autres avaient lieu à l'étage: jeu des communications avec Michel Fournier, présentation sur l'environnement, pièce de théâtre "They do it to rats" par la classe de théâtre de l'école G.

La décoration de la salle avait été assumée par les élèves du primaire des trois écoles de la région: Héritage et Routhier à Falher et Providence de McLennan. Des tirages ont eu lieu tout au long de la journée. Une bien belle rencontre qui a su mettre du baume au coeur en plein hiver.

Inconnu: le groupe et les disques le resteront-ils encore longtemps?

JEAN-FRANÇOIS PORLIER

Edmonton

Il y a quelques semaines, le groupe bilingue youkonnais Inconnu lançait son deuxième opus intitulé Back to the water. Un savant mélange de musique populaire et de musique folk, le disque se veut un reflet de la vie au Yukon et tout particulièrement le quotidien tel que perçu par le groupe habitant Whitehorse. L'ensemble est constitué de Lucie Desaulniers-Andreiu (chant), Nick de Graff (voix et guitare sèche), Andrea Mc-Coleman (accordéon) , Marc Paradis aux percussions et ce qui est décrit comme la base funky du groupe , Jay Burr et son...Tuba!

Ce qui frappe à la première écoute de ce disque, c'est la voix rude et franche de Nick de Graff. Dès la première chanson, Back to the water, on est intrigué par cette façon qu'il a de lancer chaque phrase de la chanson. Il déclame plus qu'il chante sur cette chanson et les autres. Sa technique unique fait en sorte que ce disque qui autrement en serait un de pop folk cajun se révèle alternatif par endroit. C'est un voyage le long de la rivière Pelly qui se transforme en voyage initiatique qui est décrit dans cette chanson rock merveilleusement accompagnée par Lucie Desaulniers-Andreiu.

Ensuite, escale plus folk avec la voix de Lucie,très douce, qui nous décrit les saisons à travers un vieux bateau échoué, Green Boat, qui parle encore aux marées et qui devient une forêt avec le temps. Il est ensuite question avec la ballade Victor's letter d'une amitié de correspondance entre deux amis qui s'est achevée abruptement mais qui reste bien vivante et belle dans l'esprit des intéressés. Cette chanson est écrite et interprètée par un musicien invité, Victor Whittingham, accompagné avec justesse par Lucie Désaulnier-Andreiu.

Nick de Graaf nous offre ensuite une étrange ballade, Conversation overload, qui décrit avec acuité les idées troubles d'un verre de trop dans un bar à 2:00 du matin. Sa voix est doublée en écho dans la chanson ce qui nous permet de partager ses visions brouillones de fin de soirée...



Avec la chanson Papa, une des trois chansons françaises de l'album, Lucie Desaulniers-Andreiu décrit le voyage en canot d'un fils qui va répandre les cendres de son père dans un endroit isolé. Il y retournera pour lui rendre hommage tout en entendant la voix de son père dans le lointain.Contre toute attente, il s'agit d'une chanson enjouée! Autre chanson française chanter par Lucie, La vie est une ballade qui parle de l'importance d'aimer son prochain et de combattre le racisme sous toutes ses formes tout en ayant la sonorité d'une chanson d'amour.

Vient ensuite la chanson qui incarne l'essence de l'album, Yukon Song. Cette chanson folk et joyeuse chantée par de Graff raconte par un enchevêtrement de noms de familles, de villes et de villages, de lacs et de vieux camions rouillés l'âme chaleureuse du Yukon. Slow down, toujours chantée et écrite par de Graff est une ballade dans le même esprit qui est inspiré par un autochtone du coin qui trouve les blancs si enervés... Dreaming of you est inspirée de randonnées en montagnes et c'est Lucie qui la chante. Fin du voyage, sur un son résolument cadien dominé par l'accordéon, est une chanson relatant la mémoire de Tony qui voulait qu'on célèbre son départ.

Enfin, Nick de Graaf nous offre Fatal flaw qui relate la fin de l'innocence d'un jeune par rapport à la corruption et la manipulation dans ce bas-monde et la chanson Never Went back Home qui décrit le questionnement d'un homme âgé, seul et abandonné loin de chez lui.

Cet album s'écoute très bien et après plusieurs écoutes, on en vient à apprécier l'originalité des propos et de la voix des chanteurs. La poésie est inédite et frappe l'imaginaire. Ils ont vraiment le don de décrire leur environnement et on en vient à comprendre le nord comme jamais. Ceci étant dit, la musique manque parfois de nuances et cela fait en sorte que les émotions sont assez linéaires. Il est agréable d'avoir des chansons joyeuses et entraînantes, mais l'accompagnement musical est parfois désincarné du propos. Il est à noter que les chansons françaises manquent de mordant et la voix de Lucie Desaulniers-Andreiu semble moins assurée dans ces compositions que celles dans la langue de Shakespeare.

Somme toute, un album à découvrir pour ceux qui ne se trouvent pas déjà assez au nord en Alberta et qui veulent savourer une poésie naturaliste unique qui, espérons-le, nous sera pleinement partagée dans un disque français d'Inconnu à paraître du groupe. Cet album est en vente chez tout les disquaires Sam du pays.

Les joies de l'épicerie

LYNE LEMIEUX
Edmonton

J'étais presque rendue à destination. Comme une coureuse de marathon qui voit poindre le fil d'arrivée. C'est alors que j'entendis une voix me demander innocemment: "Avez -vous l'intention de marcher avec ces sacs-là?"

Non, madame. Quand je sors de l'épicerie je transporte toute la bouffe de ma semaine sur ma tête! Non mais qui est l'inventeur de ces sacs en plastique quasi-transparent qui se déchirent si on les regarde trop longtemps. Ça doit être le même qui a inventé les talons aiguilles et les bas de nylon. Il est multimilliardaire aujourd'hui c'est certain.

Je ne sais pas si vous êtes comme moi mais l'épicerie est devenue une vraie course à obstacles. J'ai le don de choisir le moment de la semaine où tout le monde s'est donné rendez-vous au supermarché. À la grande joie d'une de mes amies pour qui cette corvée est un des grands moments de la semaine.

J'ai d'ailleurs déjà parcouru Edmonton tout un samedi après-midi à la recherche de jus de palourdes. Je n'ai d'ailleurs pas encore compris comment l'on s'y prend pour tirer du jus de palourdes.

C'est d'ailleurs au cours d'une de ces expéditions que j'ai réalisé les similitudes entre la conduite automobile et celle d'un chariot d'épicerie.

Dans une épicerie personne ne se fait de cadeau. Avez-vous remarqué qu'il y a toujours des gens qui roulent en sens inverse de la circulation, que certains conduisent à toute vitesse sans regarder où ils vont, que d'autres enfin prennent un temps infini à choisir leurs petits pois, comparent les marques, les grosseurs, les prix, on se croirait aux Olympiques!! Pour ajouter à la difficulté, certains sadiques ont même demandé à leurs employés de rouler à patins à roulettes,question d'augmenter le coefficient de difficulté.

Sans oublier ceux qui traînent leurs coupons et qui se réveillent à la caisse à chercher leurs précieuses économies dans tous ceux accumulés au cours de la dernière année.

Sans compter qu'aujourd'hui il faut présenter patte blanche à l'épicerie. Les cartes de fidélité de toutes sortes me permettront un jour d'aller passer des vacances dans le sud... à Beaumont sans doute. J'ai fait le calcul. Vraiment pour l'exotisme, on repassera... Vive le bon vieux marché avec ses fermiers et ses sacs en papier bruns.

Des honneurs pour Anna Arsenault

NICOLE PAGEAU

Fort McMurray

La candidature de Mme Anna Arsenault comme membre honoraire de l'ACFA a été présentée et acceptée au Bureau des présidents du 16 janvier 1999. Membre fondatrice de la Société pour l'éducation française de St. Paul et ensuite de Fort McMurray, elle est tour à tour agente de développement, membre du conseil d'administration et responsable du Camp Unisson. Par les innombrables heures consacrées au service de la francophonie depuis plus de 20 ans, Anna Arsenault personnifie l'action communautaire dans son milieu.

Elle a reçu cet honneur des mains de M. Jean-Guy Thibaudeau, premier vice-président de l'ACFA et président fondateur de la régionale de Fort McMurray.



Le Franco : 465-6581

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le vendredi à midi.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 12h.

L'équipe du Franco vous remercie de votre collaboration

Tél: 465-6581 Téléc: 469-1129

LA BANQUE CIBC LANCE LE PROGRAMME DE 6,5 MILLIONS DE DOLLARS DE BOURSES D'ÉTUDES VISIONJEUNESSE

Les nécessaires de demande de bourse d'études sont distribués par l'intermédiaire de Les Grands Frères et Les Grandes Soeurs du Canada

MONTRÉAL

Les étudiants de secondaire III engagés dans Les Grands Frères et Les Grandes Soeurs du Canada peuvent faire la demande d'une bourse d'études Visionjeunesse CIBC. En effet, les nécessaires de demande sont maintenant offerts dans certaines communautés au Canada.

La Banque CIBC s'est engagée à consacrer 6,5 millions de dollars à son nouveau programme de bourses d'études **Vision**jeunesse CIBC au cours des dix prochaines années. Ce programme permet aux étudiants de niveau secondaire III engagés dans Les Grands Frères et Les Grandes Soeurs du Canada d'obtenir un soutien financier et académique jusqu'à la fin de leurs études postsecondaires. Les récipiendaires participeront également à un programme communautaire de stages par l'intermédiaire du YMCA du Canada.

«À la CIBC, nous croyons que ce genre de placement dans la jeunesse canadienne est un investissement dans l'avenir du Canada, a déclaré Monsieur Al Flood, président du conseil et chef de la direction, Banque CIBC. Le programme de bourses d'études **Vision**jeunesse CIBC représente notre engagement à fournir un soutien sous forme d'aide financière, de mentorat et de stages, qui est essentiel pour aider les jeunes Canadiens à réussir. Nous sommes fiers de notre association à l'organisme Les Grands Frères et Les Grandes Soeurs du Canada et au YMCA du Canada.»

«Ces bourses pourraient changer la vie de certains jeunes, a affirmé Monsieur Mike McKnight, directeur exécutif, Les Grands Frères et Les Grandes Soeurs du Canada. Ils auront la possibilité de planifier leur avenir, alors qu'ils n'auraient pu le faire autrement.»

Le programme de bourses d'études **Vision**jeunesse est unique parce qu'il offre aux étudiants de secondaire III des bourses pour des études postsecondaires, qu'il ne s'appuie pas uniquement sur la réussite scolaire et qu'il comporte des stages. Chaque année, 30 étudiants de secondaire III partout au Canada, engagés dans Les Grands Frères et Les Grandes Soeurs du Canada, obtiendront une bourse d'études **Vision**jeunesse. Ces jeunes pourraient recevoir jusqu'à 35 000 $ en bourses d'études et revenus d'emploi d'été s'ils complètent le programme avec succès pendant la période maximale de sept ans.

Le programme de bourses d'études **Vision**jeunesse sera offert, à titre de programme pilote, dans sept communautés cette année, soit Montréal, Vancouver, Edmonton, Winnipeg, London, Toronto et Sydney. La date limite pour effectuer une demande est le 1er avril 1999. Les récipiendaires des premières bourses d'études **Vision**jeunesse seront annoncés en septembre 1999. L'an prochain, le programme de bourses d'études sera offert à tous les étudiants de secondaire III engagés dans Les Grands Frères et Les Grandes Soeurs du Canada. Compte tenu des 30 étudiants qui s'ajouteront au programme chaque année, il y aura 180 étudiants inscrits au programme d'ici la septième année.

Le programme de bourses d'études et de mentorat de la Banque CIBC est l'un des éléments d'une initiative plus vaste visant à encourager les jeunes à planifier leur carrière et à améliorer leurs chances d'emploi durable. L'automne dernier, la Banque CIBC a ajouté le programme de bourses d'études **Vision**jeunesse et d'autres nouveaux programmes à son initiative **Vision**jeunesse qui comporte des centaines de programmes communautaires destinés aux jeunes Canadiens.

Les autres nouveaux programmes **Vision**jeunesse incluent la Chaire CIBC sur l'emploi des jeunes et les bourses d'études à l'Université de Toronto, auxquels la Banque CIBC a consacré 2 millions de dollars, les programmes bénévoles d'alphabétisation du Collège Frontière pour lesquels la banque a versé 450 000 $, un soutien au programme de préapprentissage dirigé par la Commission scolaire du district de Toronto et le Maintenance and Construction Skilled Trades Council, et l'établissement de bourses de recherche des cycles supérieurs pour appuyer le travail des étudiants des niveaux postuniversitaires dans le secteur du développement économique communautaire, en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes. Les récipiendaires de ces bourses de recherche CIBC seront annoncés en mars 1999.

Pour obtenir plus d'informations sur la demande de bourses d'études **Vision**jeunesse, communiquez avec Les Grands Frères et Les Grandes Soeurs du Canada au 1 800 263-9133 ou composez le numéro sans frais **Vision**jeunesse 1 877 968-8499. Vous pouvez aussi visiter le site de la Banque CIBC à www.cibc.com/francais pour plus de détails sur ce programme et d'autres initiatives de la Banque CIBC destinées aux jeunes.

Ethel Blondin-Andrew annonce:

Une nouvelle initiative à l'intention des jeunes autochtones

EDMONTON - La secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse) et députée de Western Arctic, Ethel Blondin-Andrew, au nom de la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a annoncé le 12 février 1999 qu'une somme de 100 millions de dollars, répartie sur cinq ans, sera consacrée à l'Initiative sur les maisons de la jeunesse autochtone à vocation multiple en milieu urbain.



photo: Nathalie Kermoal

Ethel Blondin-Andrew vient de recevoir un cadeau des mains de M. Adrien Bussière du Patrimoine canadien.

«Au Canada, les jeunes Autochtones en milieu urbain font face à des difficultés sérieuses qui exigent des solutions immédiates. L'Initiative sur les maisons de la jeunesse autochtone à vocation multiple en milieu urbain du gouvernement du Canada permettra à ces jeunes de relever les défis auxquels ils sont confrontés. L'Initiative sera conçue, gérée et mise en oeuvre par des Autochtones, en particulier des jeunes. Ceux-ci auront l'occasion d'acquérir des compétences et de se doter d'outils qui leur permettront de renforcer les assises des communautés autochtones et de participer pleinement à tous les secteurs d'activité de la société canadienne», a déclaré Mme Blondin-Andrew.

Destinée aux jeunes Autochtones de 15 à 24 ans vivant en milieu urbain, L'Initiative sur les maisons de la jeunesse autochtone à vocation multiple en milieu urbain s'échelonnera sur cinq ans. Elle permettra d'offrir tout un éventail d'activités et de programmes adaptés à la culture autochtone, comme des services de counselling professionnel et par les pairs, dans but d'encourager les jeunes Autochtones à terminer leurs études et à acquérir les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi.

L'Initiative concrétise un engagement pris dans le Livre rouge, *Bâtir notre avenir ensemble*. Elle correspond également à l'engagement formulé par le gouvernement dans *Rassembler nos forces* - Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones. Par ailleurs, elle constitue un élément clé parmi ceux liés à la jeunesse énoncés dans la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain du gouvernement fédéral.

Le financement pour cette Initiative était prévu dans le budget fédéral de février 1998. Le montant versé s'inscrit donc dans le cadre financier actuel.

50e anniversaire de CHFA

On a besoin de vous!

EDMONTON – CHFA, la radio française de l'Alberta, fête ses 50 ans cette année. Une foule d'événements spéciaux et une programmation qui sort de l'ordinaire sont prévus pour souligner cette célébration. Mais un aspect de cette histoire sonore manque : les photos ! C'est pourquoi François Pageau, chef des émissions et membre du comité du 50e, lance un appel à la communauté franco-albertaine afin d'emprunter toutes les photos personnelles qui ont un lien avec CHFA.

« Qu'il s'agisse de photos d'employés passés et présents, de photos d'immeubles occupés par CHFA ou d'événements auxquels participait CHFA, nous sommes preneurs! Explique M. Pageau. Nous cherchons à obtenir ces photos afin de monter une exposition qui se déplacera avec les équipes de CHFA lors de sorties dans les régions. Nous désirons également utiliser certaines de ces photos pour un montage qui serait exposé dans le hall d'entrée de l'immeuble de la radio à Edmonton. »

La protection des photos est, bien sûr, une préoccupation de première importance pour le comité du 50e. « Il est évident que nous prendrons grand soin des photos qui nous seront confiées, affirme monsieur Pageau. Dans la plupart des cas, nous en tirerons des copies afin de minimiser l'utilisation des originaux. »

La participation de la communauté à cet appel à tous est primordiale pour assurer le succès des expositions. « Nous avons besoin de vous! lance François Pageau. L'histoire de CHFA, c'est également l'histoire des francophones de l'Alberta, leurs destinées sont intimement liées. CHFA a toujours eu, parmi ses principaux mandats, le reflet de sa communauté, au niveau local, régional et national. C'est cette présence qu'on célèbre cette année ! »

Si vous possédez des photos d'artisans de CHFA, d'immeubles occupés par CHFA, d'antennes ou enfin d'événements où CHFA a été présente depuis 50 ans, veuillez communiquer avec Pierre Noël au **468-7858**. Si vous appelez de l'extérieur de la région, CHFA accepte les frais d'appel.

L'adresse où faire parvenir des photos est la suivante :

François V. Pageau
Chef des émissions
C.P. 555
Edmonton (Alberta)
T6J 2P4

Consultation publique - Révision des soins à long terme

NOËLLA FILLION

Smoky River

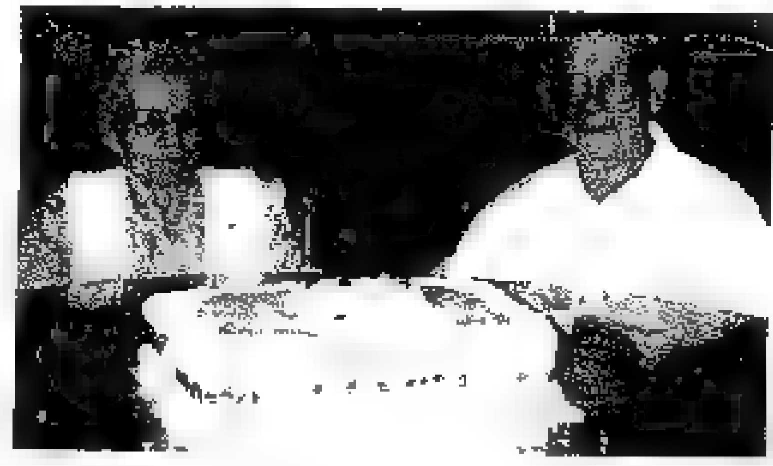
Dans le cadre d'une vision du vieillissement des Albertains et des Albertaines au 21e siècle, M. Larry Stuart agissait comme facilitateur à deux consultations; une à McLennan le 8 février 1999 avec plus d'une centaine de participants et une à Falher le 9 février avec une dizaine de participants.

Malgré un certain scepticisme face à la valeur de l'exercice et à la mise en action des suggestions recueillies, les discussions ont surtout tourné autour des points suivants

- nécessité d'augmenter le nombre de lits au Centre des soins à long terme
- nécessité d'augmenter le nombre de lits à l'hôpital surtout pour le secteur gris (entre le domicile, le foyer et les soins à long terme)
- plus de fonds pour embaucher, former et motiver le personnel professionnel et le personnel de soutien
- avoir un plan d'action.
- que les spécialistes viennent et que les examens se fassent dans la région.
- mettre sur pied des programmes: assistance médicale, vie en santé pour les aînés, services bilingues, santé mentale.
- service de soins à domicile 24 hr sur 24, 7 jours par semaine.
- meilleur service de transport.
- connaissance des services disponibles.
- formation des bénévoles.
- services payés par les aînés.

Tout ceci nécessitera e leadership du Peace Health Region en collaboration avec les aînés, les médecins, la communauté et l'autorité du logement. M. Stuart a insisté sur le fait qu'il acheminera les suggestions des personnes présentes au Peace Health Region et ensuite au membre de la législature désigné. Reste à voir si les gouvernements fédéral et provincial alloueront les ressources financières pour supporter l'action. A suivre

72ième anniversaire de mariage d'Émile et Gladys Plamondon



Gladys et Émile Plamondon ont célébré leur 72ième anniversaire de mariage, le 30 décembre 1998 au centre W.J. Cadzow au Lac La Biche entourés de leurs amis et de leur famille.

Régional en bref

EDMONTON

La Chambre économique de l'Alberta se prononce sur le dépôt du budget fédéral

Le président de la Chambre économique de l'Alberta (La CÉA), M. Marc Tremblay, a accueilli favorablement l'injection de nouveaux argents dans le domaine de la santé, ainsi que la baisse d'impôt des contribuables. Cependant, la CÉA aurait souhaité que le ministre Martin s'attarde davantage sur l'élaboration de programmes pour le développement des petites et moyennes entreprises, en plus de s'assurer que certains des programmes actuels (comme le programme d'emploi autonome, actuellement d'une durée de six mois) soient d'une durée d'au moins un an.

Finalement, M. Tremblay s'inquiète de l'absence d'un plan à long terme visant la réduction de la dette du Canada de 580 milliards, et de l'absence de directives sur l'utilisation du surplus de caisse de l'Assurance-emploi. Rappelons que La CÉA est une association provinciale à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir et de faciliter le développement économique de la communauté francophone de l'Alberta.

Un évêque coadjuteur à Edmonton

Sa sainteté le Pape Jean-Paul II a procédé le 18 février 1999 à la nomination de Mgr Collins, comme archevêque coadjuteur d'Edmonton. Le nouvel archevêque coadjuteur ne sera pas vraiment en terrain inconnu en Alberta puisqu'il était, depuis 1997, évêque du diocèse de Saint-Paul, au nord d'Edmonton. Né à Guelph en Ontario en 1947, Mgr Collins a été ordonné prêtre en 1973. Avant d'accéder au siège épiscopal, il avait entre autres occupé le poste de Recteur *de Saint Peter's Seminary*, à London, en Ontario. Mgr Col-lins succèdera éventuellement à Mgr Joseph MacNeil qui, en avril prochain, atteindra l'âge de la retraite pour un évêque. Le diocèse d'Edmonton dessert une population de près de 295 000 catholiques, répartis dans 160 paroisses et missions. Il compte sur les services de 80 prêtres séculiers, 115 prêtres religieux et 470 membres de communautés religieuses.

LETHBRIDGE

Sept élèves et un professeur de l'école La Vérendrye de Lethbridge sont partis pour le Québec le 18 février 1999. Ils participeront au projet « Vivre le monde de la francophonie » qui se déroule à St-Hyacinthe du 23 au 24 février 1999. L'événement regroupera environ 1 800 jeunes francophones et francophiles, âgés de 13 à 17 ans, venant du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, du Vietnam, de la Roumanie et des pays du Nord et du Sud de l'Afrique. En tout, une trentaine de pays et cinquante régions du monde seront représentés à ce grand colloque. « Vivre le monde de la francophonie » est un événement interculturel et écologique. Chaque groupe qui participe doit monter un spectacle et le présenter lors du grand rassemblement. Les élèves de Lethbridge présenteront un spectacle intitulé: Nous les Franco-Albertains. Cet événement se double aussi d'un colloque international sur l'eau avec la collaboration de la Biosphère de Montréal. Un élève de l'école La Vérendrye y participera. « Vivre le monde de la francophonie » est aussi un programme d'échange. Les élèves de Lethbridge recevront leur jumeau d'une école de Saint-Hyacinthe à la fin mai.

SAINT-PAUL

Le Conseil de l'école nouvelle est encouragé par la nomination de Paul Langevin au comité d'étude de la gestion scolaire ...

Le Conseil de l'école nouvelle est encouragé par la nomination de Paul Langevin au comité d'étude qui reconsidérera le dossier de la gestion scolaire. Le Conseil de l'école nouvelle est heureux que M. Paul Langevin ait accepté de présider ce comité. Léo Piquette, président du Conseil de l'école nouvelle, affirmait: « Notre conseil scolaire a confiance que M. Langevin saura mener le travail à bon escient. Il a une sensibilité aux enjeux qui touchent le développement de la communauté francophone. En réexaminant les données et les modèles de gestion scolaire, j'ai confiance que le comité en viendra à des recommandations adaptées aux réalités des francophones de l'Alberta. »

M. Piquette est déçu que la *Fédération des parents francophones de l'Alberta* et *l'Association canadienne-française de l'Alberta* ne fassent pas partie de ce comité. Il demeure cependant confiant que le comité saura les impliquer dans la recherche des solutions qui sont le meilleur intérêt de tous et de toutes les francophones de l'Alberta.



Carrières et professions



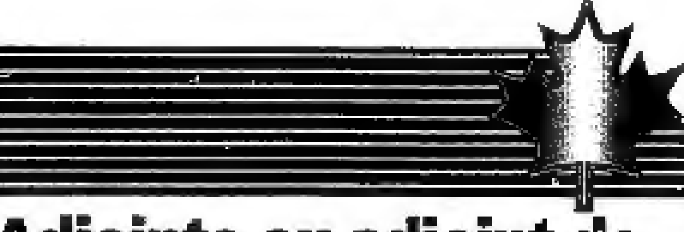
Vous trouvez qu'on ne parle pas assez de votre région ? Vous avez des idées qui permettraient de réaliser des articles intéressants ? Vous aimez écrire ?

Joignez l'équipe de correspondants du journal Le Franco !

Le Franco est à la recherche de nouvelles personnes des quatre coins de la province qui seraient intéressées à écrire pour le journal. Plus particulièrement, nous sommes à la recherche de correspondants pour les régions de Bonnyville, Cold Lake, Centralta, Medicine Hat et Lethbridge.

Si vous êtes intéressés, faites parvenir vos coordonnées ainsi qu'un court texte sur un sujet de votre choix à l'adresse suivante :

Correspondants Le Franco
201, 8527-91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3N1



Adjointe ou adjoint de district spécialisé(e) en conservation des sols

Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP)
Minsitère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Lethbridge (Alberta)

À ce poste permanent au sein de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, il vous faudra appuyer l'agronome spécialisé de district en conservation des sols dans ses activités de gestion intégrée des ressources foncières et hydriques, et fournir des conseils et des services aux producteurs agricoles, aux habitants ruraux, aux collectivités, aux Autochtones, au gouvernement local ainsi qu'au ministère du district de Lethbridge. Selon vos titres et compétences, vous toucherez un salaire variant entre **24 246 $ et 47 157 $**.

Pour accéder à ce poste, vous devez détenir un diplôme d'une université reconnue avec une spécialisation acceptable en gestion des ressources, en science des sols, en agronomie ou dans une autre spécialité connexe. Vous devez également posséder de l'expérience en gestion des terres ou des ressources liées aux terres. La préférence pourrait être accordée aux candidates et candidats ayant de l'expérience dans les systèmes d'information géographique (SIG) et dans les questions entourant la gestion des rives ou du fumier. Il est indispensable de posséder un permis de conduire valide ou de pouvoir se déplacer dans un degré normalement associé à la possession d'un permis de conduire valide.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Remarque : Ce concours est ouvert aux personnes résidant à l'ouest du lac Supérieur, y compris celles qui demeurent au nord du 60e parallèle. Nous établirons une liste des candidates et candidats qualifié(e)s dans laquelle puiser éventuellement pour combler des postes permanents et temporaires de nature similaire dans d'autres endroits de l'ARAP. Les candidates et candidats devront assumer tous les coûts liés au processus de sélection (comme les frais de transport pour aller à l'entrevue et en revenir).

Si ce poste vous intéresse, veuillez acheminer **d'ici le 21 mars 1999** votre dossier de candidature en y joignant une description précise de vos compétences pertinentes et un relevé de notes officiel de votre diplôme de premier cycle, et en indiquant votre citoyenneté et **le numéro de référence AGR9696CR75, à la Commission de la fonction publique du Canada, bureau 830, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (780) 495-2098. Courriel : pscedm@psc-cfp.gc.ca.** Vous pouvez également poser votre candidature en direct à : **http://jobs.gc.ca.**

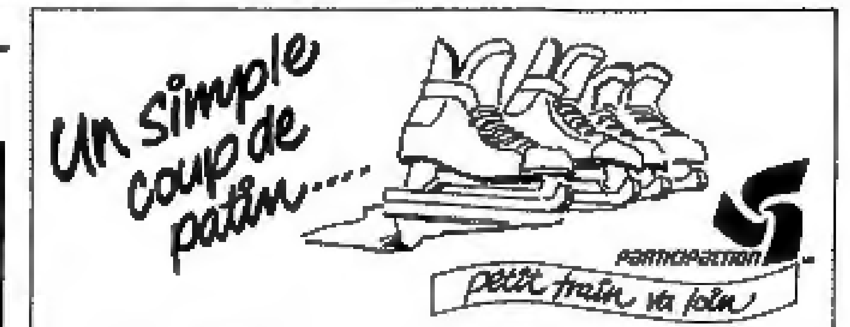
Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Pour de plus amples renseignements sur les perspectives d'emploi dans notre région, veuillez visiter notre site Internet à : **http://jobs.gc.ca.**

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada





Adjointe particulière ou adjoint particulier au commandant

Unité d'entraînement de l'Armée britannique - Suffield

Suffield (Alberta)

Le Ministère de la défense nationale recherche un ou une secrétaire de direction afin d'appuyer dans ses fonctions le commandant de l'Unité d'entraînement de l'Armée britannique. Ce poste permanent est offert aux personnes résidant à Suffield, à Medicine Hat et dans les secteurs avoisinants. Vous toucherez un salaire variant entre **30 599 $ et 33 371 $ (plus un rajustement paritaire de 1 289 $)**

Pour occuper ce poste, vous devez avoir réussi deux années d'études secondaires selon les normes provinciales en vigueur, ou posséder une équivalence approuvée, ou avoir suivi avec succès des cours de secrétariat. Il est indispensable d'avoir de l'expérience comme secrétaire de direction et dans l'exploitation d'un ordinateur.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement **d'ici le 1 mars 1999**, en expliquant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés et en indiquant votre citoyenneté ainsi **que le numéro de référence DND9695PL68**, au **Bureau du personnel civil, Suffield (Alberta). Télécopieur : (403) 544 4580. Courriel : pscedm@psc-cfp.gc.ca.** Pour obtenir confirmation de votre demande, vous pouvez poser votre candidature en direct à : **http://jobs.gc.ca.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. This information is available in English.

Pour de plus amples renseignements sur les perspectives d'emploi dans notre région, veuillez visiter notre site Internet : **http://jobs.gc.ca.**

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Donnez du « muscle » à votre moral !

Quand le monde vous pèse, soulevez des poids et haltères. L'exercice physique remonte le moral !

Défi santé : notre responsabilité à tous! PARTICIPACTION



Faveurs obtenues - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

L.S.L.

Recherchez-vous un emploi? Si oui, téléphonez à **OPTION PLUS au 414-6213**; nous pouvons vous aider! Découvrez comment nos services gratuits peuvent vous aider à décrocher l'emploi de vos rêves! **OPTION PLUS offre aussi des cours d'anglais gratuits.** Téléphonez dès maintenant afin de bénéficier de nos services. C'est facile, c'est gratuit et c'est un succès prouvé - téléphonez **OPTION PLUS** au **414-6213** ou bien venez nous visiter au **Centre Marie-Anne Gaboury, 8711-82 Avenue, Edmonton** - "la bâtisse rose"

OFFRE D'EMPLOI

University of Alberta
Faculté Saint-Jean

Associé(e) à la pratique de l'enseignement

La Faculté Saint-Jean invite des candidatures au poste d'associé(e) à la pratique de l'enseignement pour l'année académique 1999-2000 avec possibilité de renouvellement pour l'année académique 2000-2001. Les associé(e)s à la pratique de l'enseignement sont en prêt de service de leur commission scolaire et reçoivent les salaires et les bénéfices prévus dans leur contrat avec la commission scolaire. Le (la) candidat(e) devra être prêt à commencer son emploi le 23 août 1999.

Les responsabilités de l'associé(e) à la pratique de l'enseignement sont :
la supervision des stagiaires, l'enseignement de cours reliés à la pratique de l'enseignement, la coordination des stages de la pratique de l'enseignement, ainsi que certaines tâches d'ordre administratif comme : le placement de stagiaires, le développement et la révision de matériel relié à la pratique de l'enseignement.

Les critères de sélection sont les suivants : en général, cinq années d'expérience en enseignement, une expérience de travail avec des stagiaires, un intérêt pour la formation des enseignant(e)s, des compétences de leadership et une capacité de travailler efficacement avec les autres. Une compétence en informatique serait souhaitable.

Le formulaire de demande est disponible à l'adresse suivante :

Dr Lucille Mandin
Responsable de la Division Éducation
Faculté Saint-Jean
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton (Alberta) T6C 4G9
Téléphone : 465-8722
Télécopieur : 465-8760
lucille.mandin@ualberta.ca

FACULTÉ SAINT-JEAN

Les demandes seront acceptées jusqu'au 26 mars 1999.

University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Comme employeur, elle favorise la diversité dans le milieu du travail et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femme et homme, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences relatives au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.



University of Alberta

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

Recherche pensionnaire, logé et nourri, demeure près de la Faculté. Contactez Maryse au 465-3567. (2-10)

Garderais de jeunes enfants chez moi (1er avril) Certificat en réanimation cardio-pulmonaire et premiers soins. Appelez Yvette après 17 h au 466-7762 (26-3)

Maison à vendre, quartier Bonnie Doon, 4 ch.à coucher, sous-sol fini, grand terrain clôturé, garage attaché, beaucoup d'arbres. Info: 461-5848 (12-3)

PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

MESSAGE À LA POPULATION CANADIENNE

À minuit, le 16 février, deux mille employés syndiqués de la Société Radio-Canada ont quitté le travail au moment où les négociations entre Radio-Canada et le Syndicat canadien des employés des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) pour le renouvellement de la convention collective ont échoué. Il est à noter que cet arrêt de travail n'affecte pas le Québec et Moncton, les employés ne faisant pas partie du même syndicat.

Radio-Canada n'a pas souhaité que cette grève ait lieu.

Voici le contenu de notre offre :

- Un contrat de trois ans.
- Un paiement forfaitaire d'environ 700 $ à la signature de l'entente.
- Une augmentation du salaire de base de 3 % le 1er juin 1999.
- Une autre augmentation du salaire de base de 3 % le 1er juin 2000.
- L'affectation d'une somme équivalent à 1 % de la masse salariale des membres du SCEP pour combler les écarts par rapport au marché (salaire concurrentiel au sein de l'industrie).
- L'affectation d'une somme équivalant à 1 % de la masse salariale des membres du SCEP pour combler les écarts par rapport à l'évaluation des postes (salaire équitable au sein de la Société).

Voici les raisons qui prouvent que notre offre est équitable, réaliste et concurrentielle :

- En 1998, le revenu moyen d'un membre du SCEP travaillant à Radio-Canada était de 56 000 $, montant auquel s'ajoutent des avantages importants en termes de régime de retraite et d'assurances dentaire et médicale.
- Un grand nombre de membres affiliés au SCEP à Radio-Canada gagnent déjà autant, sinon plus que leurs homologues ailleurs dans l'industrie de la radiodiffusion.
- Le salaire de certains de nos membres affiliés au SCEP est devenu inférieur aux normes du marché. C'est pourquoi notre offre comprend un augmentation de salaire supplémentaire de 2 000 $ par personne pour 434 employés relevant de cinq catégories professionnelles à Toronto et à Vancouver, pour combler les écarts par rapport au marché.
- Notre offre au SCEP respecte ou dépasse les augmentations moyennes accordées dans d'autres entreprises de communications canadiennes et dans la fonction publique fédérale.
- L'offre de Radio-Canada témoigne d'une utilisation responsable des fonds publics et tient compte de l'intérêt à long terme de la Société et de ses propriétaires, le peuple canadien.

Nous faisons tout ce que nous pouvons pour conserver le plus possible nos horaires de diffusion pendant la grève. Nous nous excusons auprès de nos téléspectateurs et de nos auditeurs touchés par cet arrêt de travail pour les inconvénients causés par la situation et les remercions de leur patience.

Nous espérons que les employés en grève, que nous tenons et haute estime, seront de retour au travail bientôt, afin que nous puissions offrir de nouveau un service complet de radiotélévision à la population canadienne.

